

## Communiqué de presse

Croissy-sur-Seine, le 3 novembre 2020

### Le harcèlement scolaire, un cyber-danger sur les réseaux sociaux à prévenir en amont

Le 5 novembre marque la journée mondiale contre le harcèlement scolaire, rappelant à quel point la prévention est nécessaire pour lutter quotidiennement contre ce fléau. En France, on comptabilise **environ 700 000 élèves**, toutes catégories sociales confondues, victimes d'agressions répétées\*. En **2019, le suicide d'une élève de 11 ans, Evaëlle**, montrait encore que le harcèlement scolaire n'est pas anodin et mène certains jeunes vers une issue fatale et précoce. Comment agir en amont et prévenir le harcèlement scolaire ?

L'association **Éveil** traite cette problématique essentielle sous l'angle de **l'usage citoyen des réseaux sociaux**, lieux de libération de la parole, parfois à outrance, au détriment d'une personne et dans le non-respect de la dignité d'autrui. **L'association sensibilise notamment les jeunes lycéens sur ce sujet dans les établissements scolaires des académies de Paris, Versailles et Créteil**, à travers son programme « **Lycéens, pour la citoyenneté** ». Ce programme aborde avec les élèves les valeurs de la République et de la citoyenneté, tout en favorisant le développement de leur **esprit critique**, à travers la réalisation d'un débat au choix sur les thèmes de la laïcité ou de **l'utilisation citoyenne des réseaux sociaux**.  
[https://www.eveil.asso.fr/interventions/lyceens\\_franciliens\\_pour\\_la\\_citoyennete.php](https://www.eveil.asso.fr/interventions/lyceens_franciliens_pour_la_citoyennete.php)

En effet, le harcèlement scolaire sort bien souvent de l'enceinte physique des établissements scolaires pour se poursuivre sur la toile, notamment sur les réseaux sociaux. Le cyberharcèlement est aujourd'hui une véritable arme démultiplicatrice, partagée et pratiquée sur de nombreux sites, plateformes et de différentes manières. C'est ce pourquoi l'utilisation des réseaux sociaux doit être prudente et la **prévention en amont** doit aider à lutter contre les comportements haineux.

L'association **EVEIL** s'y attèle par des interventions dans les établissements scolaires (<https://www.eveil.asso.fr/index.php>) et donne également la parole aux **jeunes collégiens, lycéens et apprentis de France, y compris les DOM-TOM, qui choisissent d'évoquer le sujet dans le cadre du concours vidéo annuel, le Prix Eveil à la citoyenneté, sur la liberté d'expression et d'opinion** (<https://www.eveil.asso.fr/prix-eveil/prix-eveil-citoyennete.php>). La sixième édition du Prix Eveil à la citoyenneté, en 2020, a notamment décerné la mention « **Défenseure des enfants** » au Collège **Claudie Haigneré à Rochefort du Gard (30)** pour sa vidéo « **Sur les réseaux, pense à ton alter égo** ». Les collégien(ne)s y traitent de la liberté d'expression sur les réseaux sociaux et dénoncent le non respect du droit à l'image et du droit à la dignité sur les réseaux. Leur message préventif et instructif a été entendu et **EVEIL** salue cette prise de conscience dès leur plus jeune âge.

Retrouvez la vidéo ici : <https://www.youtube.com/watch?v=cU1eycdLkSY>

\* source enquête victimation 2015 – DEPP. <https://www.education.gouv.fr/journee-nationale-de-lutte-contre-le-harcelement-l-ecole-8111>

**CONTACT PRESSE** : Association **EVEIL** - Freddy **CLAIREMBAULT**, Délégué Général, [freddy.clairembault@eveil.asso.fr](mailto:freddy.clairembault@eveil.asso.fr), 07 82 37 77 27

## Communiqué de presse

### A propos de l'association EVEIL :

ÉVEIL est une association loi 1901 à but non lucratif, agréée par l'Éducation nationale. Depuis sa création en 1993, son ambition est de responsabiliser les jeunes, de leur donner envie de participer à la construction de la société, en les sensibilisant et en leur proposant des actions d'éducation à la citoyenneté en temps scolaire et périscolaire. Les thématiques abordées sont la citoyenneté, l'Europe, l'hygiène et la santé, le développement durable et l'orientation professionnelle.

L'association ÉVEIL réalise chaque année :

- plus de 2500 interventions sur les enjeux de la citoyenneté dans les établissements scolaires sur tout le territoire national, dont les DOM-TOM.
- le Prix Eveil à la citoyenneté, un concours vidéo sur la liberté d'expression et d'opinion, qui réunit pas moins de 200 élèves participants de collèges, de lycées et de Centres de Formations d'Apprentis en France.

L'association ÉVEIL est soutenue dans ses actions d'éveil à la citoyenneté par le Ministère de l'Éducation nationale, la DILCRAH, la Mairie de Paris, le Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères, des collectivités territoriales et des grandes entreprises, engagés sur l'action citoyenne.